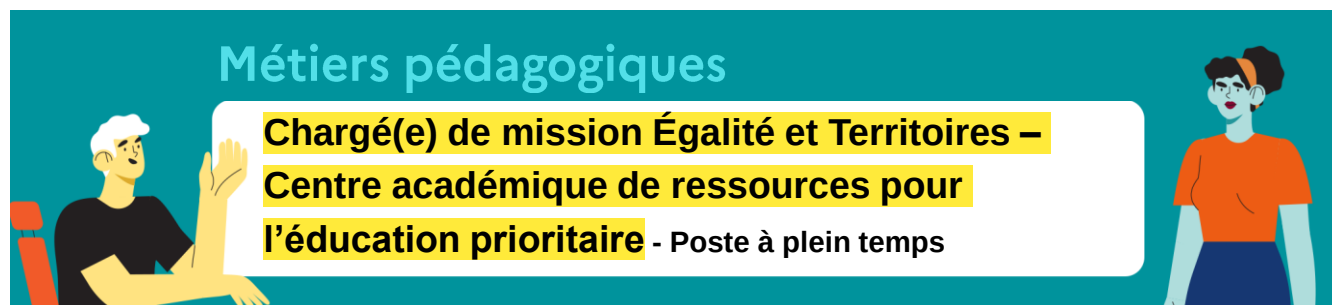




### Place du poste

La mission s'inscrit au cœur du projet académique 2026-2030 pour réduire les disparités territoriales et sociales dans le temps long des apprentissages. Placé sous l'autorité hiérarchique du Secrétaire général adjoint d'académie, et fonctionnelle du référent « Égalité et Territoires » / CAREP, ce poste à plein temps fait l'objet d'une lettre de mission.

Il assure l'articulation entre ingénierie de formation et animation des réseaux, en accompagnant les référents et les formateurs pour l'éducation prioritaire (FEP) pour garantir la cohérence des parcours à travers les dispositifs d'égalité des chances (REP/REP+, Cités éducatives, Cordées, Internats d'excellence, OEPRE). Le titulaire exerce ainsi un appui pédagogique transversal et de développement professionnel, en lien régulier avec les missions et services académiques (EAFC, CASNAV, DASPE), les trois DSDEN et les référents territoriaux.

Le poste mobilise à parts égales l'appui stratégique aux dispositifs d'égalité des chances et l'ingénierie d'animation/formation du réseau CAREP.

### Cadre des missions

Les fonctions du chargé de mission sont définies en référence directe :

- aux quatre grands axes du **projet académique 2026-2030** (« Agir, Innover, Partager »), visant à garantir des parcours d'excellence et un climat scolaire inclusif ;
- au **référentiel de l'éducation prioritaire** (ses six grandes priorités) et aux objectifs d'élévation du niveau de compétences de tous les élèves ;
- à la feuille de route stratégique du **pôle académique « Égalité et Territoires »**, visant à décloisonner les programmes et dispositifs pour renforcer l'équité territoriale et scolaire ;
- aux enjeux d'**évaluation** de la performance (suivi des indicateurs, mesure de l'impact auprès des bénéficiaires) et d'**accompagnement des réseaux** (FEP, coordonnateurs, pilotes).

### Missions

Les missions s'articulent autour de **deux volets complémentaires** :

- **Ingénierie et « Égalité et Territoires » :**

#### **Appui au pilotage stratégique et aide à la décision :**

- Contribuer à l'analyse territoriale en croisant et exploitant les indicateurs académiques afin d'éclairer les arbitrages d'implantation selon les besoins locaux.
- Participer à la rédaction des notes de synthèse, à l'élaboration des bilans stratégiques et à la préparation technique des instances de gouvernance (comités de pilotage et de suivi).

#### **Animation et accompagnement opérationnel des dispositifs :**

- Soutenir le référent académique dans l'articulation et l'évaluation des dispositifs structurants (Cordées de la réussite, Internats, OEPRE...) pour renforcer leurs impacts sur la réussite des élèves.
- Accompagner spécifiquement la dynamique des Cités éducatives, en renforçant la continuité des parcours et la culture partenariale locale en lien avec les trois DSDEN.
- Animer le réseau des référents d'établissements encordés en articulation étroite avec les référents départementaux (appels à projets, suivi).
- Accompagner le déploiement des opérations « École Ouverte / Vacances Apprenantes » en apportant un soutien pédagogique et méthodologique direct aux référents locaux.

• **Formation et animation du CAREP :**

- Structurer et animer le réseau des coordonnateurs REP/REP+, en articulation avec les référents départementaux pour l'éducation prioritaire ; coordonner le suivi fonctionnel du plan de charge des FEP, en lien avec l'EAFC.
- Concevoir et animer les temps forts de développement professionnel (séminaires des coordonnateurs, FEP ou cadres, accueil des nouveaux personnels, Cafés de l'EP) pour soutenir la coopération interdegrés.
- Appuyer la veille scientifique et la production d'outils concrets de terrain (guides, lettres d'information).
- Accompagner et valoriser les démarches expérimentales et innovantes du projet académique (Olympiades de mathématiques, actions pour développer la lecture dans les réseaux...).
- Valoriser les actions de co-éducation et l'implication des parents éloignés de l'institution pour soutenir l'ambition et le bien-être des élèves.

## Compétences et connaissances

• **Compétences professionnelles :**

- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse.
- Capacité à concevoir, structurer et animer des séminaires (en présence ou à distance). Aptitude à la coordination d'équipes de formateurs et au suivi de plans de charge partagés.
- Aisance dans le recueil d'actions, projets ou dispositifs, leurs documentation et valorisation.
- Capacité à croiser, traiter et valoriser des indicateurs qualitatifs et quantitatifs (tableurs, cartographie, outils de pilotage académique).

• **Connaissances institutionnelles :**

- Maîtrise approfondie des enjeux et du fonctionnement des premier et second degrés, ainsi que connaissance des spécificités du maillage territorial de l'académie de Créteil (de la géographie prioritaire urbaine à la ruralité).
- Connaissance fine et globale de l'éducation prioritaire, de la politique de la ville et des dispositifs spécifiques (Cités éducatives, Cordées de la réussite, Internats, OEPRE...).
- Compréhension des dynamiques inter-institutionnelles et de l'articulation, pour l'Éducation nationale, entre les niveaux national, académique et local (DGESCO, EAFC, DSDEN).

• **Savoir-être et posture professionnelle :**

- Posture de conseiller auprès du référent académique dans le cadre des instances rectorales, alliant sens de l'intérêt général et expertise objectivée.
- Capacité à fédérer des groupes de travail, à animer des réseaux d'acteurs et à impulser une culture commune de projet.
- Rigueur organisationnelle, autonomie, esprit d'initiative, diplomatie, discrétion.

### Pré-requis (diplômes ou expérience) :

Poste ouvert aux personnels enseignants titulaires du 1er ou 2nd degré de l'académie de Créteil, justifiant d'une expertise reconnue en éducation prioritaire, ingénierie de formation (PEMF, formateur académique, FEP, etc.) ou coordination de réseau/projet transversal.

**Salaire :** traitement selon la grille indiciaire et complément indemnitaire de 7 100 euros annuels.

**Lieu d'affectation :** Rectorat de Créteil. Déplacements réguliers à prévoir sur les trois départements de l'académie (permis B conseillé / frais de déplacement pris en charge selon barème en vigueur).

### Modalités de candidature :

- Envoi d'une lettre de motivation et d'un *curriculum vitae* au référent académique du pôle « Égalité et Territoires » – CAREP, sous couvert de son chef d'établissement ou de son IEN chargé de circonscription, à l'adresse suivante : [ce.carep@ac-creteil.fr](mailto:ce.carep@ac-creteil.fr) en mettant en copie : [ce.sga@ac-creteil.fr](mailto:ce.sga@ac-creteil.fr)
- Le cas échéant : entretien dans le cadre d'une commission de recrutement avec le référent académique et un représentant du cabinet et/ou du secrétariat général du recteur d'académie.

Le poste est à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2026.

### Contact :

M. Sébastien Szelong, Référent académique Égalité et Territoires / CAREP : [ce.carep@ac-creteil.fr](mailto:ce.carep@ac-creteil.fr)